



Lille, le 19 octobre 2023

OBJET : COTISATIONS ET ABONNEMENTS 2024

Mes chers amis,

Vous trouverez, ci-joint, le dossier d'appel à adhésion, cotisations et abonnements **pour l'année 2024** ainsi que les œuvres sociales. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- **Toutes vos cotisations doivent nous être acquittées pour le 15 JANVIER 2024.**
- Les chèques doivent être libellés comme spécifié (*trop de chèques nous arrivent sans la dénomination du destinataire – danger en cas de perte du courrier*)
- Un retard peut aussi engendrer une rupture de vos abonnements, du protocole SACEM, de la SEAM et de vos subventions départementales.
- Votre effectif doit nous être nommément cité.

ASSURANCE ⇔ Vous avez le choix :

- Soit de souscrire à l'assurance proposée par la CMF. Dans ce cas les bordereaux d'adhésion à l'assurance sont adressés directement par CMF Assurances pour ceux qui y souscrivent. (Attention : Il faut être impérativement adhérent à la CMF pour bénéficier de CMF assurances). Tél : 02.72.72.30.30
- Soit de souscrire au contrat « Multirisque des sociétés et formations musicales et théâtrales » proposé par LCS (AXA). Tél : 05.56.40.73.36 - @ : agence.lcsentreprise@axa.fr, portail : <https://www.assurances-associations.fr/> -

Comment formuler votre courrier en retour ?

Adresse d'envoi : 121 rue Barthélemy Delespaul 59000 LILLE

Celui-ci comprendra donc :

- Votre bordereau d'adhésion / cotisations et abonnements 2024 avec le recto prérempli (ne modifier qu'en cas de changement) et le verso à compléter dans ses différentes rubriques
- 1 chèque pour la cotisation libellé à l'ordre de la **FRSM H-D-F LILLE**,
- La liste des membres de votre société et la liste pour les œuvres sociales, à compléter
- L'abonnement au journal « **Le Musicien Fédéré** » + **chèque libellé à FRSM H-D-F DIFFUSION SARL**,
- etc.

Nous vous remercions de votre confiance envers notre Fédération, à votre service depuis 1903.

Veillez croire, mes chers amis, en nos meilleures et cordiales salutations.

Le Président Fédéral,
Patrick ROBITAILLE.

PRECISIONS IMPORTANTES

VOTRE COTISATION

Pour 2024 : la cotisation n'augmente pas

Le montant de la cotisation obligatoire s'élève à 108 euros. Pour votre information, de cette somme il revient à la Fédération 92 euros et à votre délégation 16 euros.

En ce qui concerne la Confédération Musicale de France, il vous faudra remplir avec précision la liste de vos sociétaires (musiciens, élèves) ; notre Fédération reste à votre disposition pour tous renseignements au 03.28.55.30.20 ou par mail à frsm@orange.fr

L'EFFECTIF

C'est obligatoire de nous l'indiquer avec précision (musiciens, élèves).

L'ABONNEMENT A LA REVUE DE LA FRSM H-D-F de LILLE : LE MUSICIEN FEDERE

Pour 2024 : le prix évolue, l'abonnement passe à 37 euros

Et par le biais duquel vous avez la possibilité de **diffuser vos articles et/ou annonces gratuitement**

Nous insistons sur la valeur de cette revue que toutes les sociétés doivent consulter (en particulier pour les concours, les examens, événements fédéraux ou autres) et se documenter sur la vie des sociétés ou sujets généraux.

LES ŒUVRES SOCIALES

C'est indispensable d'y penser. Votre cotisation permettra une aide lors de circonstances malheureuses (décès dans votre société) et de récompenser aussi les naissances chez vos sociétaires.

Si votre société cotise aux œuvres sociales, elle est tenue d'y inscrire un minimum de 50% de l'effectif. Mais attention, seuls les membres nommément inscrits sont aidés.

Alors pour le prix que cela coûte, pourquoi ne pas y mettre tout le monde... **3 euros** par personne.

A noter cependant qu'il ne peut y avoir qu'une allocation si un musicien figure dans plusieurs sociétés ou s'il s'agit d'un couple de musiciens (en ce qui concerne les naissances). Pour en bénéficier le moment venu il est impératif de joindre acte de décès, extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille pour les événements survenant, maximum six mois après l'événement.

Pour une naissance **ou** un décès, il est attribué **100 euros**.

DONS

Cette rubrique habituelle est alimentée de manière facultative par les Sociétés.

PRIMES POUR L'ANNIVERSAIRE DES SOCIETES

Une prime « anniversaire » est accordée comme suit :

- Une demande soit être faite à la Fédération, avec avis du délégué fédéral
- Une action fédérale doit être mise en place (festival, OJF ou autres) avec des sociétés fédérées
- Accordée à compter du 10^e anniversaire et ce par étape de 10 ans, soit 10 ans, 20 ans, 30 ans...

**FEDERATION REGIONALE DES SOCIETES MUSICALES
HAUTS DE FRANCE**
121 RUE BARTHELEMY DELESPAUL 59000 LILLE
TEL.: 03.28.55.30.20
frsm@orange.fr

VOTRE NUMERO D'AFFILIATION :
(à rappeler sur tous les documents)

ADHESION, COTISATIONS & ABONNEMENTS 2024

INTITULE DE LA SOCIETE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

DEPARTEMENT : **DELEGATION :**

GENRE : (RAYER LES MENTIONS INUTILES)

Orchestre d'Harmonie	Orchestre de Fanfare	Batterie-Fanfare A-B-C-D-E-F-G-H	Symphonie	Chorale d'hommes - de femmes - d'enfants ou Mixte
Orchestre d'Accordéons	Ecole de Musique	Big Band	Autres (Préciser) :	

DERNIER CLASSEMENT VALABLE : **DIVISION :** **SECTION :**

DATE : / / **DU DERNIER CLASSEMENT OU CONCOURS**
(joindre photocopie de la page correspondante du Livret Fédéral)

LIEU :

EFFECTIF : **EXECUTANTS**

LA SOCIETE EST-ELLE COSTUMEE ? OUI - NON - ANNEE DE CREATION DE LA SOCIETE :

NOM, PRENOM, ADRESSE POSTALE ET ELECTRONIQUE & TELEPHONE DES :

1) **PRESIDENT :**

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

2) **DIRECTEUR :**

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

3) **SECRETARE :**

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

4) **TRESORIER :**

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

5) **CORRESPONDANT :**

Personne qui recevra tout

le courrier fédéral

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

CACHET DE LA SOCIETE

FAIT A : **LE :** / /

TOURNER, S.V.P. →

DECOMPTE DES ABONNEMENTS ET COTISATIONS 2024

ABONNEMENT AU MUSICIEN FEDERE (M.F : 5 NUMEROS PAR AN)

Chèque à l'ordre de la FRSM H-D-F diffusion S.A.R.L.	↪ CORRESPONDANT OBLIGATOIRE	37,00 euros
	↪ INDIVIDUEL : 37 euros xeuros
TOTAL des ABONNEMENTS	euros

COTISATIONS A LA FEDERATION HAUTS DE FRANCE - LILLE

Pour 2024 la cotisation n'augmente pas

	↪ COTISATION FEDERATION + DELEGATION OBLIGATOIRE	108,00 euros (1)
	↪ ŒUVRES SOCIALES 3 euros xmembreseuros (2)
TOTAL COTISATION FEDERATION (1) + (2) :	euros (A)

COTISATION A LA CMF

	↪ COTISATION C.M.F.:	- Partie Fixe 50,00 euros - Partie variable « élèves ».....x 0,60€ = euros - Partie variable «musiciens ».....x 3,25€ = euros
TOTAL COTISATION CMF :	euros (B)

TOTAL GENERAL CHEQUE A L'ORDRE DE LA FRSM HAUTS DE FRANCE (A) + (B) =euros

MODE DE PAIEMENT :

	F.R.S.M. H-D-F Diffusion S.A.R.L. Abonnements au M.F.	F.R.S.M. Hauts de France
CHEQUE N°		
BANQUE - CCP		
MONTANT		

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES SOCIÉTÉS
MUSICALES
HAUTS DE FRANCE

121 rue Barthélémy Delespaul
59000 LILLE

Tél. : 03.28.55.30.20

frsm@orange.fr

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIETE EN 2024

SOCIETE :

N° D'AFFILIATION :

NOM - PRENOM	<u>FONCTION OU</u> <u>MUSICIEN OU</u> <u>ELEVE</u>	INSTRUMENT	SI ELÈVE (NIVEAU)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			

NOM - PRENOM	FONCTION ou MUSICIEN ou ELEVE	INSTRUMENT	SI ELÈVE (NIVEAU)
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			
31.			
32.			
33.			
34.			
35.			
36.			
37.			
38.			
39.			
40.			
41.			
42.			
43.			
44.			
45.			
46.			
47.			
48.			
49.			
50.			

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES SOCIÉTÉS
MUSICALES
HAUTS DE FRANCE

121 rue Barthélémy Delespaul
59000 LILLE

Tél. : 03.28.55.30.20

frsm@orange.fr

OEUVRES SOCIALES 2024

par ordre alphabétique - nom marital pour les femmes mariées

SOCIÉTÉ :

N° D'AFFILIATION :

ATTENTION : Les sociétés cotisant aux œuvres sociales sont tenues d'y inscrire nommément un minimum de 50% de leurs membres (sauf écoles de musique qui ne peuvent noter que leurs dirigeants et professeurs).

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
1.		16.	
2.		17.	
3.		18.	
4.		19.	
5.		20.	
6.		21.	
7.		22.	
8.		23.	
9.		24.	
10.		25.	
11.		26.	
12.		27.	
13.		28.	
14.		29.	
15.		30.	

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
31.		51.	
32.		52.	
33.		53.	
34.		54.	
35.		55.	
36.		56.	
37.		57.	
38.		58.	
39.		59.	
40.		60.	
41.		61.	
42.		62.	
43.		63.	
44.		64.	
45.		65.	
46.		66.	
47.		67.	
48.		68.	
49.		69.	
50.		70.	

F.R.S.M. HDF diffusion S.A.R.L.
Au capital de 7622,45 €
121 rue Barthélémy Delespaul
59000 Lille
Tél: 09.77.06.91.77
sarl.hdf.diffusion@gmail.com

Journal « Le Musicien Fédéré »

ANNEE 2024

SOCIETE :

N° d’AFFILIATION :

*Envois individuels : **37 euros** (pour 5 numéros par an)*

MERCI D’ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES D’IMPRIMERIE

LISTE DES ABONNEMENTS

NOM et PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			
23.			
24.			

*Fédération Régionale des Sociétés Musicales
Hauts-de-France
121 rue Barthélémy Delespaul
59000 Lille
Tél: 03.28.55.30.20
frsm@orange.fr*

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES ACTIVITES FEDERALES
EN 2024 (non exhaustif)**

CONGRÈS FÉDÉRAL

Le 12 mai 2024 à Avesnes sur Helpe (59)

**CONCOURS G. FONTAINE POUR FLÛTE - HAUTBOIS -
CLARINETTE - SAXOPHONE**

Le 23 mars 2024 à Noeux les Mines (62)

HARMO

Le 21 avril 2024 à Bousies (59)

MUSIQUE EN DOUAISIS

Le 12 octobre 2024 à Montigny en Ostrevent (59)

MUSIQUE EN CAMBRESIS

Le 19 octobre 2024 à Villers Outréaux (59)

BF EN FOLIES

Un week-end de septembre ou d'octobre 2024

LES STAGES 2024

Perfectionnement direction et master-class	Perfectionnement 1^{er} et 2^{ème} cycle	<i>DU 29 AVRIL AU 5 MAI 2024</i>	<i>Lieu A DEFINIR</i>
	Direction	<i>Tout au long de l'année sur le territoire</i>	<i>Lieux A DEFINIR</i>
	Master-class (différents instruments)	<i>Tout au long de l'année sur le territoire</i>	<i>Lieux A DEFINIR</i>
Orchestre	O.J.F. été	<i>DU 13 AU 21 JUILLET 2024</i>	<i>Lieu A DEFINIR</i>
Journées chorales		<i>Tout au long de l'année sur le territoire en fonction des demandes</i>	<i>Lieux A DEFINIR</i>

**Si l'une ou plusieurs de ces activités ci-dessus vous intéresse(nt), vous pouvez
dès à présent prendre contact avec la Fédération au 03.28.55.30.20.
Notre mail : frsm@orange.fr - Notre portail : <https://frsm-hautsdefrance.fr>**

LES MEDAILLES CONFEDERALES

TARIF

Une augmentation en 2024
sur les médailles confédérales

Le tarif augmente de 2 euros sur toutes les médailles confédérales.

LES DELAIS D'EXPEDITION

Des délais qui s'allongent

Que vous passiez commande ou que nous vous expédions les médailles, les délais postaux sont plus longs.

Il faut compter 3 jours pour une enveloppe postée en tarif « lettre verte ».

Il faut compter 2 jours pour un envoi posté en tarif « performance » (valable uniquement pour un professionnel).

Sous réserves des aléas d'acheminement toujours possibles...

Pour rédiger et envoyer vos demandes de médailles, un conseil : **NE TARDEZ PAS !!!**

LES MEDAILLES D'HONNEUR

20 ans de présence bronzée	28,00 €
30 ans de présence argentée	30,00 €
40 ans de présence dorée	32,00 €
50 ans de présence dorée étoile	37,00 €

LES BARRETTES

20 ans	20,00 €
30, 40 ans	34,00 €

LES MEDAILLES DE DIRECTION

15 ans bronzée	42,00 €
20 ans argentée	44,00 €
25 ans dorée	45,00 €
30 ans dorée avec étoile	47,00 €
35 ans dorée avec palme	50,00 €

LES MEDAILLE DE VETERAN

65 ans simple	42,00 €
70 ans avec étoile	52,00 €
75 ans avec palme	57,00 €
80 ans avec couronne	62,00 €

LES PLAQUETTES POUR BANNIERE

50 ans d'ancienneté	145,00 €
100 ans d'ancienneté	167,00 €
150 ans d'ancienneté	187,00 €
200 ans d'ancienneté	212,00 €

LES AUTRES MEDAILLES (pas d'augmentation en 2024)

TARIF DES EXPEDITIONS

Une légère augmentation en 2024
sur les frais d'expédition

Malheureusement, le tarif postal ne cessant de progresser à la hausse, nous sommes contraints de répercuter le coût supplémentaire sur nos frais pour 1 euro. Le tarif passe de 18 euros à 19 euros.

SOCIETES MUSICALES ET CHORALES *

Médaille 20 ans d'ancienneté	35,00 €
Barrette	12,00 €

ENGAGEMENT ASSOCIATIF *

Médaille bronze 6 ans de services	27,00 €
Médaille argentée 10 ans de services	32,00 €
Médaille or 15 ans de services	38,00 €
Barrettes : 6, 10, 15	17,00 €

LES FRAIS DE PORT ET DE TRAITEMENT

Frais pour un dossier (quelque soit le nombre de médailles demandées)	19,00 €
-----------------------------------------------------------------------	---------

* Elaboration d'un dossier spécifique

FRSM H-D-F diffusion SARL

LES DECORATIONS



Tarif 2024



FRSM Fédération
Régionale des
Sociétés Musicales
Hauts-de-France

LES MEDAILLES FEDERALES (pas d'augmentation en 2024)

NOUVEAUTE

Le design des médailles change

Progressivement en 2024, les médailles fédérales arboreront le logo de la FRSM HDF dans sa dernière version.

TARIF

Pas d'augmentation en 2024 sur les médailles fédérales

Résultat d'une nouvelle négociation, la SARL FRSM HDF DIFFUSION a obtenu de son principal fournisseur une stabilité des prix en 2024.

De ce fait, notre tarif 2024 sur les médailles fédérales restera identique à 2023.

Malheureusement, le tarif postal ne cessant de progresser à la hausse, nous sommes contraints de répercuter le coût supplémentaire sur nos frais pour 1 Euro. Le tarif passe de 18 Euros à 19 Euros.

LES DELAIS D'EXPEDITION

Des délais qui s'allongent

Que vous passiez commande ou que nous vous expédions les médailles, les délais postaux sont plus longs.

Il faut compter 3 jours pour une enveloppe postée en tarif « lettre verte ».

Il faut compter 2 jours pour un envoi posté en tarif « performance » (valable uniquement pour un professionnel).

Sous réserves des aléas d'acheminement toujours possibles...

Pour rédiger et envoyer vos demandes de médailles, un conseil : NE TARDEZ PAS !!!

LES BRELOQUES

05 ans de présence argentée	27,00 €
10 ans de présence dorée	29,00 €

LES BARRETTES POUR MUSICIENS

15, 20, 30, 40, 50, 60 ans	15,00 €
----------------------------	---------

LES MEDAILLES D'HONNEUR

15 ans octogonale dorée	30,00 €
20 ans de présence bronzée	31,00 €
30 ans de présence argentée	32,00 €
40 ans de présence dorée	33,00 €

LES ETOILES FEDERALES

50 ans de présence dorée	50,00 €
60 ans dorée en cravate	65,00 €

LES GRANDES MEDAILLES

65 ans bronze en collier	69,00 €
70 ans argent en collier	74,00 €
75 ans or en collier	79,00 €

LES MEDAILLES POUR SERVICES RENDUS

05 ans bronzée	26,00 €
10 ans bronzée avec étoile	27,00 €
15 ans argentée	28,00 €
20 ans dorée	29,00 €
30 ans dorée avec étoile	30,00 €
40 ans dorée avec palme	32,00 €
50 ans croix argent	50,00 €
60 ans croix argent en cravate	70,00 €

LES BARRETTES POUR SERVICES RENDUS

15, 20, 30, 40, 50, 60 ans	19,00 €
----------------------------	---------

LES MEDAILLES DE DIRECTION

05 ans bronzée	27,00 €
10 ans argentée	32,00 €
20 ans argentée avec étoile	33,00 €
30 ans dorée avec étoile	36,00 €
40 ans dorée avec palme	37,00 €
50 ans dorée avec couronne	39,00 €

LES BARRETTES DE DIRECTION

5, 10, 20, 30, 40, 50 ans	15,00 €
---------------------------	---------

LES FRAIS DE PORT ET DE TRAITEMENT

Frais pour un dossier (quelque soit le nombre de médailles demandées)	19,00 €
-----------------------------------------------------------------------	---------

FRSM H-D-F diffusion SARL

SARL au capital de 7622,45 euros



Adresse :

121 rue Barthélemy Delespaul
59000 Lille

Téléphone :

09.77.06.91.77. de 8h à 17h

E-mail :

sarl.hdf.diffusion@gmail.com

Portail :

www.frsm-hautsdefrance.fr